



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

établissements

Question au Gouvernement n° 3498

Texte de la question

ÉDUCATION NATIONALE

M. le président. La parole est à M. Christophe Sirugue, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche

M. Christophe Sirugue. Ma question s'adresse à M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative.

Depuis des mois, monsieur le ministre, vous répondez à chacune de nos interrogations, comme vous venez de le faire voici quelques instants, qu'il n'y a pas de problèmes de moyens pour l'école dans notre pays.

M. Alain Gest. Il a raison !

M. Christophe Sirugue. Aujourd'hui, la mobilisation du secteur public et, pour la première fois, du secteur privé, sonne comme un démenti cinglant à vos déclarations.

Avec l'amputation de plus de 65 000 postes depuis 2007, sans compter les 15 000 suppressions annoncées pour 2012, la dégradation des moyens de l'école est flagrante, et vos moyennes ont du mal à cacher la surcharge des classes. Avec cinq professeurs pour 100 élèves, la France, ainsi que le soulignait précédemment notre collègue Gosnat, se situe, selon l'OCDE, dans le bas du classement des pays européens.

Votre ambition de faire tomber l'échec scolaire à 5 % à l'entrée en sixième s'est traduite, en 2011, par 25 % d'élèves ne maîtrisant pas les fondamentaux en fin de CM2. Quant à votre choix de sacrifier la formation des jeunes enseignants, il les met en situation difficile au sein même de leur classe.

Aucun secteur n'est épargné : ni l'aide aux enfants en situation d'échec scolaire, puisque vous avez imposé une purge des postes de RASED, ni l'accompagnement des enfants en situation de handicap, puisque vous avez également purgé les dotations horaires des auxiliaires de vie scolaire - jusqu'à 56 % de baisse dans certaines académies.

M. Bernard Roman. Eh oui !

M. Christophe Sirugue. Avec les parents d'élèves, les enseignants du public comme du privé et les élus locaux - dont certains de votre majorité, que j'entends sur le terrain se battre pour défendre leurs classes -, nous demandons depuis trop longtemps la fin de cette saignée.

Vous nous reprochez systématiquement d'être enfermés dans une idéologie des moyens.

M. Dominique Dord. C'est vrai !

M. Christophe Sirugue. Comprenez qu'aujourd'hui vous êtes seul à croire que vos coupes budgétaires ne détruisent pas l'école de la République !

M. Alain Gest. Mais non !

M. Christophe Sirugue. Quand prendrez-vous la mesure des dégâts considérables que votre politique fait porter sur l'avenir des enfants de ce pays ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes SRC et GDR.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative.

M. Luc Chatel, *ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative*. Monsieur le député, permettez-moi d'abord de rappeler que nous sommes en démocratie, que chacun peut s'exprimer librement sur la politique que porte le Gouvernement et faire part de ses inquiétudes, ce qui peut se traduire par des revendications, voire, ce qui est un droit reconnu par la Constitution, par la grève, comme c'est le cas aujourd'hui.

À cet égard, j'apporterai simplement quelques précisions au regard des faits.

Le mouvement d'aujourd'hui n'a rien d'historique. Quelle est en effet la réalité des faits ? 28 % de grévistes dans le premier degré, 21 % dans le second degré.

M. Bernard Roman. Tout va bien !

M. Luc Chatel, *ministre*. Vous considérez, monsieur le député, que je suis le seul à croire à ma politique. Mais, aujourd'hui, trois enseignants sur quatre travaillent, et cela, vous oubliez de le rappeler ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes UMP et NC. - Exclamations sur les bancs des groupes SRC et GDR.*)

Ce que vous oubliez également de rappeler, c'est que cette mobilisation est inférieure à ce qu'elle était l'année dernière à la même époque ! Je ne voudrais pas non plus être cruel, mais, en mars 2000, le niveau de grévistes dans l'éducation nationale était supérieur à 60 %.

La vraie réponse au mouvement d'inquiétude de nos personnels, monsieur le député, c'est la politique qu'a engagée le Gouvernement (*Exclamations sur les bancs des groupes SRC et GDR*), qu'il s'agisse de la réaffectation systématique de la moitié des économies réalisées à l'augmentation des rémunérations - nous avons redistribué 1 milliard d'euros à destination des enseignants depuis 2007 - ou, voilà exactement un an, des 10 % d'augmentation en début de carrière. Aucun autre pays développé ne l'a fait !

J'entends certains candidats à la primaire du parti socialiste nous expliquer que l'on réglera le problème de l'éducation nationale en recrutant 60 000 enseignants supplémentaires. Ce n'est pas en recrutant davantage d'enseignants que vous paierez mieux les autres : c'est, dans le meilleur des cas, un calcul inconscient et, dans le pire, un mensonge éhonté ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes UMP et NC.*)

Données clés

Auteur : [M. Christophe Sirugue](#)

Circonscription : Saône-et-Loire (5^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3498

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale, jeunesse et vie associative

Ministère attributaire : Éducation nationale, jeunesse et vie associative

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 septembre 2011

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 28 septembre 2011